



Département de la Savoie  
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU  
CANTON DE LA CHAMBRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
Le 11 décembre 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
Le **DIX HUIT DECEMBRE**  
Le Conseil légalement convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à  
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence  
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Nombre de délégués  
. en exercice : **27**  
. présents : **22**  
. votants : **25**

**Présents** : Mesdames CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, JAL, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE

**Absents excusés** : Madame Martine BIGNARDI  
Madame Corinne CORVAL  
Monsieur Bertrand MONDET  
Monsieur André TOGNET  
Monsieur Dominique LAZZARO

procuration à Monsieur Dominique LAZZARO  
procuration à Madame Marie-France RANCUREL  
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE  
procuration à Madame Françoise COMBET-BLANC

**Secrétaire de séance** : Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR/DSIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE ET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE**

Le Président rappelle que dans le cadre du projet de construction de la résidence Les Cordeliers, approuvé par le Conseil communautaire de ce jour, il est prévu la construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle.

Le projet de santé élaboré grâce à la mobilisation des professionnels de santé du territoire a été présenté le 15 décembre dernier auprès de l'ARS et de la CPAM et permettra d'engager des actions et un travail collaboratif dès 2024 avant même la livraison des locaux.

D'une superficie de 825 m<sup>2</sup>, la maison de santé pluriprofessionnelle occupera le rez-de-chaussée et le premier étage de la résidence. Celle-ci conjuguera la rénovation énergétique de l'ancienne gendarmerie de La Chambre et la construction d'une extension d'une superficie identique.

Le montant des travaux de rénovation énergétique et de construction est évalué à 1 981 899 € HT, se répartissant ainsi :

- Travaux de rénovation énergétique : 734 819 € HT
- Travaux de construction : 1 247 080 € HT

Le Président propose au Conseil communautaire de solliciter auprès de la Préfecture de la Savoie, une subvention DETR et/ ou DSIL la plus élevée possible au titre de l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** de la Préfecture, dans le cadre de la DETR et/ou DSIL 2024, une subvention la plus élevée possible au titre des travaux de rénovation énergétique et de construction de la maison de santé pluriprofessionnelle, dont le coût est estimé à 1 981 899 € HT,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024,
- **DONNE** tous pouvoirs au Président pour signer tous les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
Pierre-Yves BONNIVARD



Le Président,  
Bernard CHENE



La 4C  
Communauté de Communes  
du Canton de La Chambre  
39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES  
Tel. : 04 79 56 26 64  
Mail : comcomco@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>